

Composition du Comité de suivi du Canal déclassé du Rhône au Rhin

<u>Collectivités</u>	
– Département du Haut-Rhin, puis la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) à partir du 1 ^{er} janvier 2021 :	Conseillers départementaux, puis Conseillers d'Alsace à partir du 1 ^{er} janvier 2021, du canton d'ENSISHEIM Conseillers départementaux, puis Conseillers d'Alsace à partir du 1 ^{er} janvier, du canton de RIXHEIM (dont un conseiller assure la Présidence de ce comité)
– Intercommunalités concernées : (M2A, CC Centre Haut-Rhin, CC Pays Rhin Brisach)	Présidents ou leurs représentants
<u>Administrations et autres établissements publics</u>	
– Agence de l'Eau Rhin Meuse :	Directeur ou son représentant
– Syndicat mixte des Cours d'eaux et Canaux de la Plaine du Rhin :	Président ou son représentant
– Direction départementale des Territoires :	Directeur ou son représentant
– Voies Navigables de France :	Directeur ou son représentant
– L'établissement du génie de Strasbourg :	Directeur ou son représentant
– L'Institut de Saint Louis :	Directeur ou son représentant
<u>Autres</u>	
– Maison de la Nature du Vieux Canal :	Président ou son représentant
– Alsace Nature :	Président ou son représentant
– Association Homme au Service de la Nature :	Président ou son représentant
– Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du milieu Aquatique :	Président ou son représentant
– Fédération départementale des chasseurs :	Président ou son représentant
– Représentant des exploitants agricoles riverains :	Exploitant riverain désigné par la Chambre d'Agriculture Alsace
Nombre total de membres	19